



C'EST LA SEMAINE DE



RELÂCHE

C'EST LE TEMPS DE S'AMUSER !

**GUIDE DU PARENT
DU 3 AU 7 MARS 2025**

Le camp de jour de la relâche est réservé aux enfants qui résident à Saint-Ambroise-de-Kildare **UNIQUEMENT**.
Les enfants doivent avoir fréquenté la maternelle ou être âgés de 5 ans en date du 30 septembre 2024.

BONJOUR !



BIENVENUE AU CAMP DE JOUR DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE !

C'est avec un immense plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue au camp de jour de la relâche de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Au cours de la semaine de relâche, vos enfants vivront des activités et des sorties incroyables, et auront la chance d'être entourés d'animatrices et d'animateurs énergiques et dynamiques.

Du 3 au 7 mars 2025, vous pourrez compter sur la présence d'Étincelle et d'une équipe d'animation pimpante et scintillante pour divertir vos enfants.

Ce guide du parent vous servira tout au long de la semaine.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service des loisirs par courriel à loisirs2@saintambroise.ca ou par téléphone au [450 755-4782](tel:450-755-4782), [poste 103](#).

Pour conclure, je vous souhaite une belle semaine de relâche en notre compagnie.

ANTHONY MAHEU
Coordonnateur des loisirs



C'EST LA RELÂCHE (*ENFIN*) !

MISSION

La mission du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare est d'offrir aux Ambroisiennes et Ambroisiens de 5 à 12 ans une programmation diversifiée et inclusive dans un espace agréable et sécuritaire. Notre mission est donc d'offrir un service de qualité incluant des activités sportives, artistiques et socio-éducatives.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Offrir des activités sportives, artistiques, récréatives, de plein air et socio-éducatives enrichissantes où le plaisir se combine à de nouveaux apprentissages;
- Offrir un encadrement sécuritaire à l'ensemble des enfants;
- Contribuer au développement de l'autonomie, de l'estime de soi et de l'adoption de saines habitudes de vie de l'enfant;
- Permettre aux enfants de s'impliquer dans une vie de groupe et de développer ses habiletés sociales au sein du groupe;
- Répondre aux besoins d'intégration, d'accommodement et d'inclusion des enfants.

FONCTIONNEMENT



HORAIRE & LIEU

Le camp de jour de la relâche de Saint-Ambroise-de-Kildare est ouvert du **3 au 7 mars 2025**, de **7 h à 17 h 30**. Le service de garde est ouvert à tous les matins dès 7 h et en fin de journée jusqu'à 17 h 30.

Le camp aura lieu à la salle communautaire Gilles-Courchesne, située au 750, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare.

ARRIVÉE AU CAMP DE JOUR

Le service de garde est ouvert à partir de **7 h**. Pour une question de sécurité, nous vous demandons ne pas laisser votre enfant seul avant l'ouverture. Par conséquent, vous ne pourrez pas tenir le camp de jour responsable de quoi que ce soit si jamais il arrive un incident.

Lors de votre arrivée, nous vous demandons de signaler la présence de votre enfant à l'employé qui se trouvera à la table du service de garde.

Par souci de sécurité, l'adulte responsable de l'enfant doit l'accompagner à son arrivée au camp de jour à l'intérieur de la salle.

ABSENCE

Si votre enfant est absent, il est de **VOTRE** responsabilité d'en informer le camp de jour en envoyant un message texte au 450 365-4782 (**voir la procédure dans la section Communications**) ou par courriel au loisirs2@saintambroise.ca.

DÉPART DU CAMP DE JOUR

Le service de garde débute à partir de 16 h. À moins d'un avis contraire des adultes responsables, aucun enfant n'est autorisé à quitter avant 16 h. Si votre enfant doit quitter avant cette heure, il est de votre responsabilité d'informer l'employé du camp de jour en envoyant un message texte au 450 365-4782.

Seules les personnes autorisées à l'inscription pourront quitter avec l'enfant. Afin de valider l'identité des personnes, une pièce d'identité avec photo vous sera demandée (en cas de doute). Vous pouvez également ajouter des personnes au besoin en communiquant au loisirs2@saintmambroise.ca ou en avisant l'animateur le matin.



POLITIQUE DE DÉPARTS SÉCURITAIRES

Si un individu ne se trouve pas sur la liste des personnes autorisées, l'employé se réserve le droit de demander une pièce d'identité et de communiquer avec les adultes responsables pour s'assurer que l'enfant peut partir avec cette personne. S'il n'y a pas de réponse, nous refuserons de laisser partir l'enfant avec cette personne et ce, même s'il la connaît.

MATÉRIEL



AVEC MOI

- Vêtements confortables
- Souliers de rechange
- Vêtements extérieurs (bottes, tuque, pantalon de neige, cache-cou, foulard, gants)



BOÎTE À DÎNER

- Un lunch froid (**pour les jours de sortie**);
- Deux collations;
- Une bouteille d'eau;
- Un breuvage (jus);
- Une plaque réfrigérante.

Lors des sorties, nous n'avons pas accès à un micro-ondes.

INTERDITS

- Aliments contenant des noix, des arachides et des fruits de mer;
- Boissons gazeuses ou énergisantes;
- Bonbons.



SAC À DOS

- Bouteille d'eau;
- Vêtements de rechange;
- Chandail chaud;
- Médicaments, si requis;
- Épipen, si requis;
- Autre matériel précisé dans l'info-parent.

INTERDITS

- Cellulaire;
- Tablette;
- Argent;
- Tous les jeux de la maison;
- Cartes Pokémon;
- Objets sensoriels.

Par souci de sécurité et de convenance, le port des items énumérés ci-dessous est à éviter au camp de jour. En cas de non-respect du présent code, les parents seront rapidement informés et selon la situation, un changement pourrait être exigé immédiatement ou pour le lendemain afin d'être conforme.



Les vêtements et accessoires portant des inscriptions ou des images ou des logos vulgaires, discriminatoires, violents, homophobes et/ou racistes.



Les vêtements et accessoires déplacés et/ou malséants.

Nous recommandons fortement d'habiller votre enfant de façon à ce qu'il soit confortable dans l'ensemble des activités. Il est également important de bien identifier l'ensemble des objets de votre enfant.

Si votre enfant perd un objet, la Municipalité n'est pas responsable de la perte. Une table d'objets perdus sera à l'entrée de la salle. Tout objet non-réclamé sera remis au comptoir vestimentaire la semaine suivant la relâche.

SANTÉ & SÉCURITÉ



La santé et la sécurité de l'ensemble des participants est la plus grande priorité du camp de jour de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare. Soyez assurés que toute l'équipe d'animation du camp de jour applique l'ensemble des règles exigées par la Municipalité. Les animateurs ont également reçu une formation de premiers soins.

PREMIERS SOINS

En cas d'incident ou d'accident, un rapport est complété et les adultes responsables sont également informés. Si l'enfant est victime d'un accident nécessitant un transport en ambulance, il sera accompagné par un membre de l'équipe du camp de jour jusqu'à l'arrivée des parents ou de la personne à joindre en cas d'urgence.



Les frais de transport seront facturés aux parents du participant.

ENFANT MALADE

Si votre enfant est malade ou fiévreux, nous vous prions, par souci de sécurité, de le garder à la maison afin d'éviter de contaminer les autres enfants et le personnel d'animation. Dans le cas où l'état de votre enfant se modifie en cours de journée, vous serez immédiatement contacté par téléphone et nous vous demanderons de venir le chercher.

MÉDICAMENTS

Les médicaments seront donnés seulement s'ils sont dans leur contenant original, accompagnés du **formulaire d'autorisation pour l'administration d'un médicament**. Tout médicament doit être remis à la personne responsable du camp de jour. Par souci de sécurité, les enfants ne peuvent conserver de la médication dans leur sac ou la boîte à dîner. Prenez note qu'aucun médicament ne sera administré par un animateur ou pris sous sa supervision sans le formulaire dûment rempli. Également, aucun médicament sans ordonnance du médecin ne pourra être administré par le personnel du camp de jour. Vous pouvez demander le formulaire à la personne responsable du camp de jour lors du premier matin.

POUX

Si vous remarquez des lentes ou des poux dans les cheveux de votre enfant, veuillez le garder à la maison et communiquer au 450 755-4782, poste 103 pour l'en informer.

COMMUNICATIONS



INFO-PARENT

Dans la semaine du 24 février 2025, vous recevrez un info-parent par courriel. Vous trouverez dans cette communication toutes les informations importantes à savoir sur la semaine de relâche du camp de jour.



Il est important de transmettre une adresse courriel à l'inscription de votre enfant.

GROUPE FACEBOOK

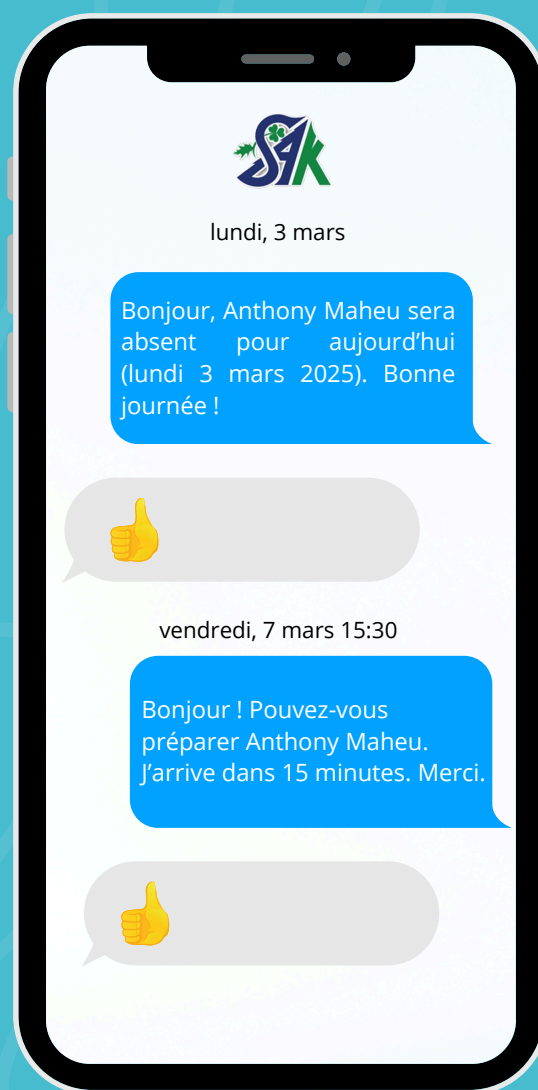
Afin d'être à l'affût des informations tout au long de la semaine et des derniers rappels, nous vous invitons à rejoindre le groupe Facebook « Camp de jour Saint-Ambroise-de-Kildare ». Prenez note que le groupe n'est pas fait pour signaler l'absence de votre enfant.

MESSAGE TEXTE

Afin d'être rapide dans la transmission de l'absence de votre enfant ou pour préparer votre enfant au départ (**avant 16 h**), vous pourrez envoyer un message texte sur le cellulaire du camp de jour selon la procédure suivante.

La personne responsable vous enverra un pouce en guise de réception du message. Il est important de mentionner le nom **COMPLET** (prénom + nom de famille) de votre enfant.

Prenez note qu'à partir de 16 h, nous ne prendrons plus les messages texte pour faire préparer les enfants.



CODE DE VIE



À LIRE AVEC VOTRE ENFANT !

POLITIQUE TOLÉRANCE ZÉRO

Le service des loisirs et de la culture de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare est muni d'une politique « tolérance zéro » pour les enfants ayant un comportement inapproprié ou des gestes de violence. La direction générale de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare se réserve le droit d'exclure d'une activité, de suspendre ou de renvoyer un enfant dont la conduite sera jugée inacceptable dans le meilleur intérêt du camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare.

CODE DE VIE

- Je participe activement aux activités proposées;
- Je respecte les autres enfants et les animateurs dans mes paroles et mes gestes;
- Je respecte le matériel et les lieux du camp de jour;
- J'écoute les animateurs et je respecte les consignes;
- Je m'habille convenablement pour participer aux activités;
- Je reste avec mon groupe en tout temps;
- Je fais les bons choix et je suis un modèle à suivre.

GRADATION DES SANCTIONS

En cas de manquement grave à ce code de vie, des mesures disciplinaires seront appliquées selon la gravité du ou des comportements. Notez que si les comportements sont répétitifs malgré les avertissements, l'enfant devra rencontrer un membre de la coordination. Chaque cas sera évalué selon la coopération des parents, la gravité et la fréquence du comportement des enfants.

Voici la liste des différentes sanctions qui pourraient être appliquées selon le comportement :

- Avertissement verbal de la part de l'animateur;
- Retrait de l'activité, processus de réflexion;
- Geste de réparation;
- Avis formel aux parents;
- Rencontre avec un membre de la coordination;
- Suspension externe ou expulsion du camp de jour.

GESTION DE LA DISCIPLINE



Lorsque vous venez chercher votre enfant, informez-vous auprès de l'équipe d'animation sur place pour savoir si votre enfant a passé une belle journée. Si votre enfant n'a pas passé une belle journée, vous devrez signer le billet de suivi. Chaque intervention sera appliquée en fonction de la nature de la situation et de sa gravité.

GESTES DE VIOLENCE

Les gestes de violence (physique ou verbale) sont **INTERDITS** au camp de jour de Saint-Ambroise-de-Kildare. Tout comportement qui met la sécurité des autres en danger ne sera pas toléré. Un geste de violence (physique ou verbale) entraîne un retrait du groupe et une démarche devra être effectuée pour réintégrer le groupe.

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MINEUR

ESCALADE DES SANCTIONS

ACTIONS POSÉES : mauvais langage, querelle, désobéissance, insulte, bousculade, crise, refus de participer, etc.

- Avertissement verbal;
- Retrait (15 minutes) + discussion avec l'animateur;
- Recherche active de solutions concrètes avec l'animateur et retrait (15 minutes);
- Retrait ou non-participation à une activité;
- Rencontre avec la personne responsable et appel aux parents selon la situation;
- Avis disciplinaire et rencontre avec les parents et la direction des loisirs et de la culture;
- Expulsion d'une journée*;
- Expulsion définitive du camp de jour*.

DEGRÉ DE GRAVITÉ : MAJEUR

ESCALADE DES SANCTIONS

ACTIONS POSÉES : violence physique, bris de matériel, crise de rage, fugue ou tout acte compromettant la sécurité des autres, cracher, licher les autres de manière intentionnelle, etc.

L'enfant est retiré du groupe :

- Rencontre avec l'animateur et la personne responsable;
- Rencontre avec le parent et la direction des loisirs et de la culture.

Selon la gravité de l'action :

- Avis disciplinaire;
- Suspension d'une à trois journées.

Expulsion définitive du camp de jour*.

→ En cas de suspension ou d'expulsion, la sanction sera effective immédiatement et la suspension sera appliquée pour la journée du lendemain. Aucune exception, ni dérogation ne sera faite quant au choix des jours de suspension.

**Aucun remboursement ne sera effectué pour les suspensions et expulsions définitives.*

COORDONNÉES UTILES



DU 3 AU 7 MARS 2025, ENTRE 7 H ET 17 H 30

 Ana-Kym Hénault (*Étincelle*)

 450 365-4782

 campdejour@saintambroise.ca

 Salle communautaire Gilles-Courchesne
750, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare

**DU LUNDI AU JEUDI (8 H 30 À 12 H & 13 H À 16 H) +
VENDREDI (8 H 30 À 12 H)**

 Anthony Maheu, coordonnateur des loisirs

 450 755-4782, poste 103

 loisirs2@saintambroise.ca

 Bureau municipal
850, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare



CALENDRIER

LUNDI



JOURNÉE EN CAMP
ACTIVITÉS PLEIN
AIR AVEC LA
ROULOTTE DE
LOISIR ET SPORT
LANAUDIÈRE

MARDI



AVANT-MIDI AU CAMP
& APRÈS-MIDI AUX
QUILLES

DÉPART : 12 H 30
RETOUR : 15 H 30

MERCREDI



JOURNÉE
D'ACTIVITÉS PLEIN
AIR AVEC MÉGA-
ANIMATION

JEUDI

MATHA

GLISSADES
MATHA

DÉPART : 8 H 45
RETOUR : 16 H

VENDREDI



JOURNÉE EN CAMP
& FILM EN APRÈS-
MIDI À LA SALLE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Un minimum d'inscriptions est requis pour la tenue des activités;
- L'inscription à la journée est possible;
- Prévoir un lunch froid avec deux collations, un breuvage et une bouteille d'eau;
- Le camp de jour est ouvert de **7 h à 17 h 30** tous les jours;
- Le service de garde est inclus pour tous;
- Les départs et les retours se font à la salle communautaire (750, rue Principale, Saint-Ambroise-de-Kildare).